

« Les handicapés veulent juste vivre, comme tout le monde »

Emmanuel Macron préside ce mardi 11 février la Conférence nationale du handicap. Les associations attendent des engagements forts, mais surtout des actes.

« Il faut une prise de conscience. » À l'instar d'Alain Rochon, président d'APF France France Handicap, les associations représentant les personnes en situation de handicap attendent beaucoup de la Conférence nationale du handicap (CNH) organisée ce mardi 11 février.

Quinze ans jour pour jour après la loi de 2005 la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, Emmanuel Macron Emmanuel Macron présidera cette CNH un peu particulière, qui arrive à la moitié de son mandat. « Cette conférence n'arrive que tous les trois ans, et il est facile de faire des promesses en fin de mandat, explique Alain Rochon. Là, le président a bien conscience que ce qu'il va annoncer, il faudra le traduire en actes. »

Lire aussi Handicap : des militantes interpellent l'État... en haut de grues
Handicap : des militantes interpellent l'État... en haut de grues

Le bilan mitigé de Macron

Et il y a du travail : à mi-mandat, les associations dressent un bilan plutôt mitigé de l'action gouvernementale. « Il y a eu des avancées », concède Jean-Louis Garcia, président de l'Apajh (Association pour adultes et jeunes handicapés). Et de citer notamment le cas du droit de vote donné aux personnes sous protection ou les droits à vie à l'allocation adulte handicapé (AAH) dans certains cas. « On ne va plus demander tous les trois ans à un amputé de vérifier si ses jambes n'ont pas repoussé ! »

En revanche, il regrette « des reculs », comme la loi Elan. Votée en 2018, elle a fait passer de 100 % à 20 % la part de logements devant être accessibles dans les constructions neuves. « C'est un loupé, les bétonneurs ont gagné, acquiesce Alain Rochon. Julien Denormandie [ministre chargé du Logement, NDLR] devait construire beaucoup et vite, donc il a fait fi de toutes les normes. Mais un logement accessible, ça ne coûte pas plus cher quand c'est fait dès la construction. »

Dans Le Journal du dimanche Le Journal du dimanche, la secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées Sophie Cluzel a défendu la « dynamique enclenchée » par le gouvernement en matière de handicap, sur la scolarisation, l'insertion par l'emploi, l'octroi des droits à vie... Tout en reconnaissant qu'il reste encore à faire.

Lire aussi Handicap : Cluzel relance le débat des « assistants de vie sexuelle »
Handicap : Cluzel relance le débat des « assistants de vie sexuelle »

Pas de quoi convaincre les 47 associations réunies dans le collectif Handicaps, dont APF France Handicap, l'Apajh et l'Unapei, qui ont signé une tribune dans le même journal une tribune dans le même journal : « Il est temps de taper du poing sur la table et d'affirmer qu'il n'est plus possible de ne pas appliquer la loi, de connaître une telle inégalité de traitement selon les territoires, de voir taire de telles souffrances. »

La France mauvaise élève pour l'accessibilité

Quinze ans après la loi de 2005, l'accessibilité reste problématique. Neuf personnes sur dix, valides comme non valides, éprouvent des difficultés pour se déplacer, selon un sondage selon un sondage révélé par APF France Handicap en janvier. « La France fait partie des mauvais élèves, regrette Alain Rochon. Je suis dans un fauteuil depuis 22 ans, et c'est toujours compliqué de trouver un logement, de prendre les transports ou de trouver un restaurant avec des toilettes accessibles... La mise en accessibilité est toujours considérée comme une charge, alors que ça peut être du gagnant-gagnant. »

Et en matière d'accessibilité, les services publics sont loin d'être les premiers de la classe. Début février, un rapport du Conseil national du numérique pointait le manque d'accessibilité des sites internet de l'administration, notamment pour les malvoyants. Un comble alors que les démarches administratives sont de plus en plus dématérialisées.

Les associations demandent également un élargissement de la compensation, pour les aides à domicile et les aides ménagères, ainsi qu'une augmentation de l'AAH. « Le président a rempli son contrat : il avait annoncé 900 euros, et on y est, souligne Alain Rochon. Mais on reste dans la précarité, ce n'est pas suffisant pour vivre. »

Lire aussi Aide à domicile : tous les seniors ne seront plus exonérés de charges Aide à domicile : tous les seniors ne seront plus exonérés de charges

Autre crainte, celle d'une fusion de l'AAH avec le revenu universel d'activité (RUA) sur lequel planche le gouvernement. Jean-Louis Garcia s'y oppose, car il « craint que les personnes en situation de handicap y perdent ». Dans Le JDD, Sophie Cluzel tente de rassurer : « Aucune décision quant à l'inclusion éventuelle [de l'AAH] dans le RUA n'est prise et ne le sera avant juillet. »

Faire changer le regard de la société

Au-delà des aides, il reste aussi du travail à faire pour faciliter l'emploi des personnes handicapées. Aujourd'hui, seul un tiers d'entre elles a un emploi. « Nous, on ne demande qu'à travailler », rappelle Alain Rochon. Malgré les quotas imposés aux entreprises, embaucher des personnes handicapées n'est pas devenu naturel.

C'est peut-être là que réside le plus gros défi : faire changer le regard de la société sur le handicap. « Nous, ce que nous souhaitons, c'est vivre, comme tout le monde », plaide Alain Rouchon, reconnaissant que « le regard de nos concitoyens valides bouge peu à peu : aujourd'hui, on trouve normal de nous avoir dans la société ». Une évolution de la société que constate aussi Jean-Louis Garcia. « Des films comme Intouchables notamment, centrés sur le handicap, n'auraient pas marché il y a 15 ans. » Signe, selon lui, que le sujet devient un véritable débat de société : « En douze ans de présidence, j'en ai vu des CNH,

et c'est la première fois que les médias sont si mobilisés. »

« Il y a une attente forte, qui a été suscitée par un président qui a fait du handicap un sujet majeur de son quinquennat, résume Luc Gateau, président de l'Unapei. La loi de 2005 a ouvert beaucoup de possibilités, maintenant, il faut mettre les moyens sur les solutions qu'on veut développer. » « Je pense qu'on va avoir un beau discours, prédit Alain Rochon, la difficulté ensuite sera dans la mise en pratique. »

Par Thibaut Déléaz

